

REGLEMENTS FORFAITS

COMPETITIONS GR

Suite aux trop nombreux désistements, changements d'avis au dernier moment de l'an dernier et afin de faciliter le travail de logistique, de réservations des repas, des hébergements et transports à notre bénévole en charge de toute cette organisation ; nous avons décidé d'appliquer un forfait financier sur les compétitions interrégionales et nationales (représentant une moyenne des dépenses faites lors d'un championnat en déplacement).

Ce forfait appliqué prend en compte : 10 euros de déplacement en mini bus et 20 euros pour un car, les petits déjeuners, déjeuners et dîners nécessaires ainsi que le partage d'une chambre par nuitée nécessaire également.

Le montant du forfait pour un national (1,2 et/ou 3) : (Mini bus, 2 nuitées partagées, 2 petits déjeuners, 2 déjeuners et un diner) s'élèvera à : **110 euros par National**

(37 euros pour les monitrices/juges/gymnastes).

Libre à vous de prendre ou non ce forfait :

Si vous préférez ne pas le(s) prendre : Dans ce cas le transport, l'hébergement et la restauration seront à votre charge totale (financière et organisationnelle). Le club ne s'occupera de rien.

Si vous préférez prendre le (les) forfait(s) : Il faudra vous acquitter du règlement **un mois avant la date du départ** (possibilité de faire plusieurs paiements) et dans ce cas le club s'occupe de tout.

Dans tous les cas, le sondage ci-joint est à remettre à Corinne Brivois.

Des exemplaires papiers seront distribués à vos enfants dans la semaine.

Merci pour votre compréhension,

Cordialement